L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 14 MARS 1875. 43me Année.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 14 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—un terrain dans le Deuxième District face à la rue Villeré, entre Urseline et St. Philippe.

Par S. Grunault, au coin des rues St. Philippe et Tonti—épiceries.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 26 de la rue de Chartres—marchandises sèches, linge de table, bonneterie, draps, doeskins, etc.

☞ Propriété améliorée à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères qui aura lieu demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés au Deuxième D'strict de cette ville, rue Villeré, entre celles des Ursulines et St. Philippe.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

Belle résidence à vendre.—L'attention d'amateurs de belles résidences est appelée sur la vente de cette agréable et vaste résidence en briques, composée de 12 appartements de 20 pieds x 20, 4 grandes 2 corridors 12 x 40 avec une attique de 32 x 32, pigeonniers, latrines, cours, etc.

La dite propriété est située dans l'îlot compris entre la Promenade Carondelet, les rues St. Pierre, Rochelaire, Dolhonde, et mesure 48 pieds de face sur le Canal Carondelet, autant sur la rue St. Pierre, où passe le char, sur une profondeur moyenne de 90 pieds.

Cette vente doit avoir lieu par le ministère du shérif, lundi, le 15 courant, à midi, au Merchants' Exchange où est exposé le plan.

Plus, une autre propriété située rue St. Pierre entre Villere et Robertson

MORT. Georges Saindoux.—Voyez l'annonce de D. E. Murphy, encanteur.

SPECTACLES.

Dimanche, 14 Mars 1875.

OPERA.—Dom Sébastien.
ACADEMIE.—Weatherby et sa troupe de Variétés.
ST-CHARLES.—Ambigu le soir, Engagement de M. L. Davenport.

Le nouveau ministère français.

La France est toujours à la recherche de la solution du grand problème politique—l'ordre dans la liberté ou la liberté dans l'ordre. En théorie rien ne semble plus facile que cette solution que certains peuples ont pu heureusement réaliser, au moins momentanément, sous la forme républicaine en Suisse, sous la forme d'une monarchie constitutionnelle en Belgique, sous la forme impériale en Autriche. Mais il semble que le tempérament impétueux des français s'oppose à la réalisation pratique de l'alliance si désirable du principe d'autorité et du principe de liberté. Les révolutions périodiques qui se produisent dans ce grand pays, si bien doué sous tant de rapports, viennent, au moment où on croit que l'équilibre va être atteint, le rendre plus problématique que jamais en produisant de nouvelles oscillations en sens contraires.

L'Empire a réussi à donner l'ordre en faisant prédominer le principe d'autorité, et, ce qui est triste à constater, le jour où il a voulu devenir libéral, il a été perdu, parce qu'il avait renoncé à ce qui faisait sa force.

La République jusqu'à présent proclamée par des moyens révolutionnaires, n'a produit que l'anarchie, ce qui n'est ni la liberté ni l'ordre. Ses partisans disent il est vrai, qu'elle n'a pas été dans les conditions voulues pour faire ses preuves et que les expériences de 1848 et de 1870 ne prouvent rien contre la vérité de ses principes.

Nous ne le contestons pas, mais voici une occasion peut-être unique qui se présente de faire l'épreuve sérieuse de la république et de prouver qu'elle peut offrir les garanties d'ordre, les conditions de sécurité que les adversaires de cette forme de gouvernement lui refusent. Or, voilà les républicains qui menacent de faire échouer la tentative parce qu'ils ne veulent pas comprendre que la nouvelle république ne peut du premier coup, donner à la fois l'ordre et la liberté et qu'il lui faut absolument, comme condition même d'existence, assurer, en premier lieu, le maintien de l'ordre pour pouvoir ensuite créer une liberté durable, fondée sur l'observation stricte des lois et le respect réciproque des droits.

La cauche républicaine de l'Assemblée de Versailles a fait preuve d'une discipline admirable depuis deux mois et ses chefs ont montré un grand sens politique. Des concessions, énormes ont été faites par le parti républicain en vue de rendre possible le passage des lois constitutionnelles. Enfin, la crise a abouti à l'enfantement d'une constitution républicaine. Une seconde crise s'est dénouée également par la formation d'un ministère, composé comme suit :

Buffet, ministre de l'intérieur—Dufaure, de la justice,—Léon Say, des finances,—Wallon, de l'instruction publique,—vicomte de Meaux (de la droite) ministre de l'agriculture,—duc Decazes, des affaires étrangères,—général Cissey, de la guerre, —amiral de Montaignac, de la marine, et Caillaux des travaux publics.

Les quatre derniers ministres ont été maintenus par des raisons spéciales comme ministres d'affaires. Parmi les autres MM. Buffet et de Meaux représentent les éléments conservateurs ralliés à la république, et MM. Dufaure, Léon Say et Wallon représentent le centre gauche—c'est-à-dire la république libérale et modérée.

Au-dessus du ministère, il y a le chef de l'Etat qui s'incline devant la nouvelle majorité de l'Assemblée, mais qui n'oubliant pas son origine et soucieux de la haute responsabilité gouvernementale qui pèse sur lui, tient justement à ce que son ministère continue à maintenir les garanties d'ordre et de sécurité que réclament les intérêts conservateurs.

Cette position étant donnée, il n'était pas à supposer que le nouveau ministère allait se croire en mesure de décréter la liberté et de détruire toutes les barrières qui, seules, empêchent encore les éléments révolutionnaires de faire explosion. C'eût été le comble de l'imprudence que de lancer à pleine vapeur, le steamer nouveau de la République sur une mer pleine d'écueils.

Nous n'avons donc pas ajouté foi au programme politique attribué par le *Courrier de France* à M. Dufaure, programme mentionné dans une dépêche du 11 : Ce programme ne nous paraissait pas acceptable pour les membres conservateurs du Cabinet. Il obligeait le gouvernement à demander le maintien du système électoral actuel, lequel est contraire au plan précédemment proposé par M. Dufaure lui-même.

Le programme présenté par M. Buffet, vice-président du conseil, répond beaucoup mieux à ce que nous attendions du nouveau ministère et du président de la République. C'est un programme sage et prudent, c'est la vraie politique qu'il convient à des hommes d'Etat d'adopter dans un pays à peine remis des convulsions d'une terrible guerre civile, suivie à la suite d'une guerre [illegible] avec l'étranger.

Ce programme, nous dit une dépêche de Paris du 12, que nous reproduisons a été accueilli avec une froideur de glace par l'Assemblée. Il n'y a eu de manifestation ni pour ni contre, mais la cauche a été profondément irritée et il semble qu'elle ait résolu de se retrancher dans une attitude expectante, pour juger le gouvernement par ses actes, comme l'a dit M. Gambetta.

Le mécontentement de la gauche témoigne d'une impatience qu'il sera peut-être difficile de contrôler longtemps. Il prouve aussi, que ce parti qui a fait depuis trois ans, de si rapides progrès, ne comprend pas que ses progrès n'eussent pas eu lieu si le régime de compression dont il se plaint, n'avait pas empêché de se produire des agitations et des manifestations tarbulentes qui seront toujours pour résultat de faire perdre du terrain à la République.

La forme gouvernementale qui vient d'être proclamée, n'aura de chances de s'établir définitivement en France que si, pendant une période assez longue, elle a pu fonctionner sans perturbations sensibles. Si M. Gambetta devenait ministre et qu'il proclamât les libertés qu'il réclame, il s'apercevrait bien vite qu'elles seraient des armes tournées contre lui, et il serait obligé de revenir à la compression sous peine d'être renversé. Le tempérament du peuple français est tel, qu'il faut à ce peuple une éducation spéciale, un stage pour le rendre apte à supporter la forme républicaine et à ne pas abuser de la liberté.

La politique, énoncée dans le programme du nouveau ministère, est une politique d'apaisement et de conciliation. Ce que voulait la gauche, c'était une politique de combat contre les partis opposés à la république; une semblable politique eut été fatale à la république elle-même.

Si les hommes qui ont réussi à constituer la [illegible] ensemble, l'avenir est à eux ; mais il faut absolument, dans ce but, que la droite ne soit pas compromise, il faudrait employer leur influence à apaiser le mécontentement et à calmer les impatiences que nous signale le télégraphe. S'ils n'y réussissent pas, le ministère Buffet sera promptement renversé et la majorité parlementaire formée avec tant de peine, se disloquera pour donner lieu à de nouvelles coalitions, et la France verra encore ajourner cette solution gouvernementale à la poursuite de laquelle sont depuis quatre ans ses 750 mandataires.

LE PROGRAMME DU CABINET FRANÇAIS.

Paris, 12. — A l'Assemblée, aujourd'hui, M. Buffet a lu, au nom du nouveau ministère, une déclaration par laquelle il établit distinctement que sa politique sera conservatrice, sans carrière de provocation ni de faiblesse. Cet exposé est fait, dit-il, pour rassurer la population industrieuse et soumise aux lois. Le gouvernement renouvelle avec confiance l'appel du Président pour avoir l'appui des hommes modérés de tous les partis.

M. Buffet, continuant, dit : Nous avons la plus grande confiance dans l'expérience des fonctionnaires administratifs qui peuvent compter sur notre appui constant. Il sera du devoir du cabinet d'assurer l'obéissance et le respect aux lois constitutionnelles et nous sommes décidés à les défendre contre toutes les intrigues, mais nous ne pourrons jamais une politique vindicative.

Une conduite ferme, mais conciliatrice est la seule convenable à l'état de choses produit par nos infortunes. Nous donnerions le dernier coup à la puissance de la France, si nous montrions au monde le spectacle de dissensions intestines.

Le gouvernement ne pourra lever l'état de siège tant que les lois sur la presse ne seront pas modifiées, et un projet de loi à ce sujet sera présenté.

La déclaration demande que la loi actuelle sur la nomination des maires soit maintenue pendant quelque temps encore et conclut en demandant un vote de confiance.

La déclaration a été reçue avec une froideur de glace par l'assemblée. Il n'y a eu aucune manifestation ni pour ni contre. La gauche a été irritée de ce que le mot république ne fût pas employé une seule fois et irritée aussi de ce qui était dit des fonctionnaires publics et de la levée de l'état de siège.

A la réunion des bureaux, M. Gambetta a dit que la promesse d'empêcher les intrigues fâcheuses était un trait essentiel du programme et il a demandé que le gouvernement fut jugé par ses actes seuls.

LE 4 MARS 1877.—Le *Times* fait remarquer que le 4 mars 1877 doit tomber un dimanche et qu'alors l'inauguration du prochain président ne pourra avoir lieu que le 5. Le terme du président Grant et du vice-président Wilson devant expirer le 4 mars, il s'écoulera 24 heures d'interrègne. Selon notre confrère, le président *pro tem* du Sénat, sera président des Etats-Unis pendant ces 24 heures. C'est là une conclusion contestable et sur laquelle les casuistes peuvent s'exercer.

LE REPRÉSENTANT AT LARGE DE LA LOUISIANE.—Un de nos confrères disait ces jours-ci, que le terme de Sheridan comme représentant *at large* de la Louisiane, avait pris fin avec le dernier Congrès. Pourrait-il expliquer pourquoi il n'y a pas eu d'élection en novembre dernier pour un représentant *at large* ?

PAS DE COUR A ST-BERNARD.—Don A. Pardee étant occupé, à Washington, du soin de faire confirmer sa nomination comme juge de district, des Etats-Unis, a envoyé la dépêche suivante :

Washington, 12 mars.—A MM. Sambola et Ducros : Avertissez les avocats qu'il n'y aura pas de Cour à St-Bernard. Il y aura une session spéciale en mai.

DON A. PARDEE.

Les plaideurs de St-Bernard devront prendre patience.

NÉCROLOGIE.—On annonce la mort à New York d'une femme qui a joué un rôle à Paris dans un procès scandaleux. Madame Henri M. Field, dont il s'agit, est, en effet, mademoiselle Henriette de Luzy qui était institutrice des filles du duc de Praslin en 1847. On se rappelle que le duc, bien que père de neuf enfants, étrangla sa femme avec un cordon de sonnette et s'empoisonna ensuite dans sa prison. On attribua le crime à une passion violente que le duc aurait éprouvée pour l'institutrice et qui l'aurait porté à obtenir par la mort de sa femme une liberté qui lui eût permis d'épouser Mlle de Luzy. L'enquête ne releva, cependant, aucune complicité contre celle-ci. Mlle de Luzy émigra en Amérique en 1849 et épousa en 1851 le révérend Henri M. Field, frère de l'avocat David Dudley Field et du célèbre savant Cyrus W. Field. Elle était, assure-t-on, très estimée dans la société new-yorkaise.

UN NAUFRAGE DANS LE LAC. — Samedi dernier, pendant la bourrasque, la goelette Annie, montée par Miles Lee, le patron, et un jeune marin anglais, a chaviré dans le Lac Pontchartrain, huit milles des piques qui sont à l'entrée du Canal Neuf. Mme Lee, qui tient une épicerie rue Delord 336, a envoyé la goelette Best Friend à la recherche de la goelette perdue, qui a été aperçue la quille en l'air et les mats tellement enfoncés dans le fond du lac qu'il a été impossible de la remettre à flot. Une odeur nauséabonde indiquait que les deux cadavres de Lee et de son compagnon étaient restés sous la goelette. Deux sloops vont faire une nouvelle tentative pour relever la goelette naufragée.

CONCERT AU PROFIT DE LA FAMILLE BRUSLARD.—Les dames qui ont bien voulu se charger d'organiser un concert au profit de la veuve et des enfants de Charles Bruslard, tué le 14 septembre, continuent à donner leurs soins à cette œuvre charitable et patriotique. Le concert qui doit avoir lieu le deux avril, dans la salle St-Patrick, sera sous la direction de M. G. Collignon, et le programme comprendra des morceaux chantés par les artistes de l'Opéra et par Mme Comte.

Les nombreux amis que comptait Ch. Bruslard dans notre communauté, s'intéresseront, sans aucun doute, à la situation malheureuse de sa veuve et de ses trois orphelins. Bruslard, qui avait servi pendant quatre ans et qui avait échappé aux hasards de 50 engagements, est tombé le 14 septembre, victime de son patriotisme et de son dévouement à la cause du peuple, et sa famille a le droit de [illegible] compter sur l'appui et la sympathie de notre population.

LE CONCERT DU MAESTRO G. CURTO.—Le maestro Gregorio Curto s'est assuré le concours des musiciens de l'orchestre de l'Opéra, et de plusieurs artistes et amateurs distingués, au nombre desquels se trouvent ses élèves, pour le grand concert auquel il doit donner le mercredi, 7 avril, à la Salle Grunewald. Il fera exécuter au concert un Requiem Oratorio de sa composition et plusieurs morceaux de son premier et de son second Stabat. Cette solennité musicale ne manquera pas d'attirer l'attention de tous les amateurs de musique.

MACHINES A COUDRE.—Les petites bourgeoises trouveront au magasin Wehrmann, 139 rue Royale, des Machines de seconde main de tous les genres, à moitié prix, et garanties.

OPERA.

Le soirée de demain offrira le plus grand intérêt aux amateurs de musique dramatique. On donnera *Rigoletto* : le rôle de Gilda sera chanté par Mlle de Maruka, celui du duc de Mantoue par M. Gedilhe, et celui de Rigoletto par M. Mério.

Mlle de Maruka sinue évidemment le style animé et coloré de Verdi ; il suffit, pour en être convaincus, de l'avoir entendue dans le *Trouvère*. On peut donc être sûr qu'elle interprétera la personnage de Gilda avec toute la supériorité de son double talent de chanteuse et de comédienne.

La chanteuse hongroise sera bien secondée.

Tous ceux qui fréquentent l'Opéra, se rappellent que le rôle du duc de Mantoue est un de ceux dans lesquels M. Gedilhe plaît le plus.

Nous avons eu occasion de le dire plusieurs fois, et nous le répétons de nouveau : M. Mério nous a fait voir, dans sa personne, le meilleur Rigoletto que l'on ait eu à la Nouvelle-Orléans. Il était [illegible] supérieur, dans le rôle [illegible] à tous ceux, même à M. [illegible]. M. comme nous l'avons entendu dire, Mlle de Maruka a une affection toute particulière pour le rôle de *Gilda*, quand elle le chante avec un bon *Rigoletto*, c'est le cas d'écrire qu'elle sera servie à souhait, et que l'on peut s'attendre à ce qu'elle soit applaudie, demain, avec un surcroît d'enthousiasme.

La vente des billets se fait, comme de coutume, au contrôle du théâtre et au magasin de M. Etie. En consultant les annonces, on verra les heures auxquelles on peut s'en procurer, et le prix d'achat.

Depuis quelques jours des discussions intérieures s'étaient produites dans les différents groupes du personnel de l'Opéra et on a pu craindre un moment que ces dissensions n'aboutissent à une rupture complète de la Société. L'estimable directeur, M. Menna, a voulu tenter un dernier effort pour ramener l'harmonie dans ses républiques artistique, et nous croyons pouvoir annoncer que sa tentative aura été couronnée d'un plein succès. Voici la lettre qu'il a adressée hier à tous ses co-sociétaires.

Mesdames et Messieurs,

Mon avis prévaudra-t-il auprès de vous? Je ne sais, mais j'ai tout lieu de penser que si, pour un instant, vous vouliez abandonner, de part et d'autre, l'irritation qui vous anime, faire appel à votre froide raison et au simple bon sens, vous reconnaîtrez aisément que la conduite que vous tenez depuis trois jours n'est digne ni de vous ni du public envers lequel vous avez contracté des engagements. En réfléchissant aussi, vous pourrez vous convaincre que cette manière d'agir est au plus haut degré préjudiciable à vos intérêts.

Pour toutes ces raisons et mettant moi-même de côté les griefs qui pourraient m'animer, je viens, une fois encore, vous rappeler à tous vos devoirs et essayer de vous ramener dans la bonne voie.

Confiant dans les suffrages dont vous m'avez honoré à plusieurs reprises, ce dont je suis fier, je me vois forcé de faire, dans votre intérêt, acte d'autorité, et pour cela, je vous convoque tous, artistes, corps de ballet, choeurs, orchestre et employés, à une répétition générale qui aura lieu ce soir à 7 heures.

J'espère que plus calmes et après réflexion, vous répondrez à mon appel et que vous vous rendrez à mon invitation.

Votre directeur,
E. MOMAS.

Tous les artistes du chant et de la danse, moins deux, tous les musiciens et une partie des choristes ont répondu à l'appel de leur chef, et dans la soirée ceux des choristes qui n'étaient pas venus à la réunion, ont fait dire qu'ils étaient prêts à reprendre leur service aujourd'hui. Il y a lieu de croire que les deux artistes qui n'ont pas paru et les machinistes suivront l'exemple de leurs camarades et que la société des artistes, sera [illegible] sauvée la catastrophe, c'est le cas de dire providentielle.

Nous pouvons déjà annoncer que *Don Sébastien*, le bel opéra de Donizetti, sera donné ce soir, dimanche, avec MM. Gedilhe, Mério et madame Teoni dans les trois principaux rôles, et nous espérons que le public se portera en foule à l'Opéra pour saluer la réapparition des artistes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Encore une fois ce soir, le drame à situations émouvantes, "Marked for Life" sera représenté; et M. B. C. France, à l'occasion de sa dernière apparition, se fera entendre dans une comédie nouvelle, intitulée, "Actors out of Place." Ce spectacle, des plus attrayants et des plus variés, ne peut manquer d'attirer beaucoup de monde. La comédie, d'un acteur spirituel, abonde, nous assure-t-on, en scènes amusantes ; et si les prévisions de ceux qui l'ont montée se réalisent, les personnes qui assisteront à sa première représentation ce soir, en seront satisfaites.

Miss Eliza Weatherby, secondée par sa sœur Jennie et une troupe de Burlesque parfaitement organisée, fera ses débuts demain.

Miss Weatherby, nous l'avons déjà rappelé à nos lecteurs, a fait partie, il y a plusieurs années, du personnel de la troupe des blondes de Lydia Thompson ; et celle-ci s'étant retirée de la scène, Miss Weatherby l'a remplacée dans la faveur du public et a hérité de son titre de reine du Burlesque. La jolie pièce féerique Aladdin, ou la Lampe merveilleuse devant faire les frais de la soirée de demain, nous espérons que les habitués de l'Académie salueront de leur présence la nouvelle reine et ses fidèles sujets.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Nous avons le plaisir d'annoncer au public que le directeur de ce théâtre, M. Jno. E. Owens, vient de conclure un engagement qui commence demain, avec Mme F. S. Chanfrau, une actrice d'un grand mérite, et dont la réputation est fermement établie dans notre ville.

Le public doit à l'habile directeur des remerciements d'une part, pour les soins minutieux qu'il apporte dans l'accomplissement de ses fonctions ; et des félicitations d'une autre, pour le succès qui couronne ses efforts.

THÉATRE ST-CHARLES.—Les représentations de M. E. L. Davenport, au vieux Drury, ne sont pas suivies comme elles devraient l'être.

Nous constatons le fait avec d'autant plus de regret que M. Davenport est un artiste d'un mérite reconnu, et que son séjour ici ne sera pas de longue durée.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, dit un vieux proverbe ; et nous engageons fortement les personnes friandes de beaux spectacles à aller entendre ce Titan dans l'art de bien dire ; elles reconnaîtront en lui un digne interprète de Shakespeare et d'autres grands dramaturges.

139 RUE ROYALE.—Voulez-vous une machine à coudre de Wheeler & Wilson, de Howe, de Grover & Baker ou de Singer, à des conditions faciles ! Allez au magasin Wehrmann, 139 rue Royale et vous aurez le choix.

Il y a un trésor
Il y a un trésor
Dans les lots de la Loterie de la Louisiane
Dans les lots de la Loterie de la Louisiane.
Le prochain tirage
Le prochain tirage

A lieu samedi, 20 mars.
A lieu samedi, 20 mars.

200 lots additionnels
[illegible] additionnels

Gros lot de $20,000
Gros lot de $20,000

61

La multiplication du maux.—Les maux se multiplient. Un mal fait l'autre. Une légère indisposition peut par conséquent amener une complication de maladies dangereuses. L'indigestion produit des maux beaucoup plus formidables. Une multitude d'accidents tels sont attribuées à la constipation. La fièvre dérange tout le système, elle est par conséquent la source de tous les maux qui frappent cette portion de l'organisme humain. Les "Pilules Purgatives Holloway," soupçonné, ont qu'il est reconnu de ces désordres de l'estomac et du foie, [illegible] maux et des épidémies, mais quand les maux sont arrivés à une [illegible] formidable, ils sont promptement et définitivement chassés. Le remède de la santé en toutes [illegible] [illegible] quand la [illegible] déjà fait un grand chemin, mais il n'en est pas moins certain. La Dyspepsie, la constipation, la bile, les maladies du foie et les fièvres intermittentes, cèdent [illegible] à l'opération de ces pilules qui [illegible] le plus grand [illegible] qu'on [illegible].

Economisez votre santé et votre fortune.—Ne soyez pas victime de la maladie à moins de vouloir [illegible] [illegible] [illegible]